

# L'Écho du Griffon

9

JOURNAL D'INFORMATION  
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL  
DE CLARENSAC - JUILLET 2023  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)

## Budget 2023

Finance : un budget maîtrisé  
et équilibré... P05

## Jeunesse & éducation

Donner à nos jeunes les moyens de  
s'épanouir... P11

## Un peu d'histoire...

Élections à clarensac au XIXème  
siècle... p15

*Numéro spécial  
mi-mandat*

*Clarensac*  
EN VAUNAGE

# SOMMAIRE

## 03 Le mot du Maire

## 04 Spécial mi-mandat

- Budget communal...
- Urbanisation / Environnement...
- Sport / Culture / Vie associative...
- Solidarité / Sécurité...
- Jeunesse / Education...

## 12 Vie municipale

- Les infos municipales...

## 14 Notre village

- Le mot des assos...

## 15 Un peu d'Histoire

## 16 Numéros Utiles

- Directeur de publication :  
Patrick Gervais

- Rédaction :  
Patrick Gervais,  
Michel Hamard, Séverine Boisset,  
Olivier Chapel, Viviane Bonami,  
André Olivé, Rose-Marie Krawczyk,  
Jean Comtat, Luc Ponsy

- Conception :  
PepperWeb (Clarensac)  
www.pepper-web.com

- Impression :  
Une Comm'Unik by RV PRINT (Caveirac)  
Tel : 09 52 72 59 43

- Tiré à 1850 exemplaires



Photos & éléments graphiques : Mairie de Clarensac, Julien Pacioni, Associations, Freeplik, Pixabay

## L'Écho du Griffon

Suivez toute l'actualité de votre commune sur :  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)



### PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution  
du Journal est prévue en novembre.  
Associations, faites-nous parvenir  
vos textes et informations  
le 15 octobre au plus tard  
([lechodugriffe@mairie-clarensac.fr](mailto:lechodugriffe@mairie-clarensac.fr)).



# le mot du **Maire**



**Clarensacoises, Clarensacois, chers administrés,**

Comme de tradition au cours des mois de mars et avril, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune et voté le budget annuel.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget, mais nous avons décidé encore cette année et comme nous l'avons promis, de ne pas augmenter les taux locaux d'imposition, a contrario de l'Etat qui augmentera les bases de 7.1%.

Cela fait 3 ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune. Je suis fier aujourd'hui, de vous présenter ce bilan de mi-mandat.

Les engagements de campagne sont tenus et je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure pour son travail et son investissement au quotidien, elle est animée par la passion, celle qui nous a guidé durant ces 3 années, pour notre village, pour tous les Clarensacois, sans distinction.

Nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec passion et humilité.

Un bilan de mi-mandat est un exercice nécessaire pour faire un point d'étape : projets concrétisés, en cours, en attente et pour vous communiquer les actions mises en œuvre à votre service.

Il est donc légitime de présenter ce pour quoi nous avons été élus à savoir la mise en œuvre concrète de nos engagements sur l'ensemble des domaines couvrant notre champ de compétences : travaux et préservation de notre patrimoine, protection de notre environnement, éducation et jeunesse, sécurité et solidarité, culture et vie associative.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions – à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français – différentes réalisations au service de l'intérêt général ont pu voir le jour.

À l'heure où l'individualisme, où le chacun pour soi et la défiance gagnent du terrain, il apparaît plus qu'essentiel de montrer – et démontrer – par des exemples concrets du quotidien, à quoi sert le service public.

Au-delà de la gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour voir naître des projets et de l'investissement des élus et des agents au quotidien, l'action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre-ensemble, garantir la qualité d'un bassin de vie, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et préservé qui fasse la fierté de notre territoire.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les services de la Mairie pour leur collaboration et leur implication pour que les projets aboutissent. Bravo et merci à tous.

Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles nous nous sommes engagés. Autant de valeurs que nous avons fait le vœu de défendre. Autant de valeurs qui nous donnent la force d'avancer et de construire chaque jour, à vos côtés, de nouveaux projets, malgré ces temps incertains.

Les beaux jours sont là et les vacances arrivent : les fenêtres s'ouvrent, les barbecues sortent, les veillées tardives s'organisent... Souvent, sans en avoir conscience, le bruit, la fumée, la gêne entre voisins, s'installent. Pensez que vivre en communauté suppose tolérance et dialogue. En outre comme avec le dérèglement climatique deux fléaux nous guettent : la sécheresse et les incendies, sachez que la modération de la consommation d'eau et le respect stricte des consignes sont de rigueur.

Bonne lecture de ce bulletin municipal et très bonnes vacances !

Avec tout mon dévouement,  
**Patrick Gervais**

# Budget communal 2023

Le budget 2023 de la Ville a été adopté à la séance du Conseil municipal du 4 avril 2023.

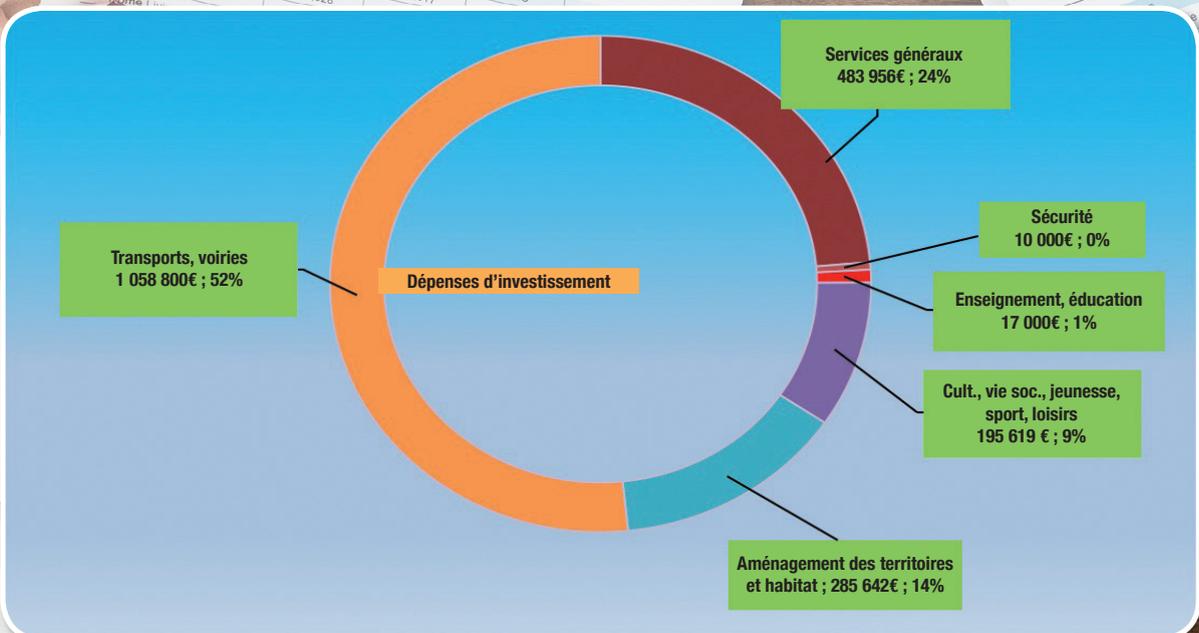
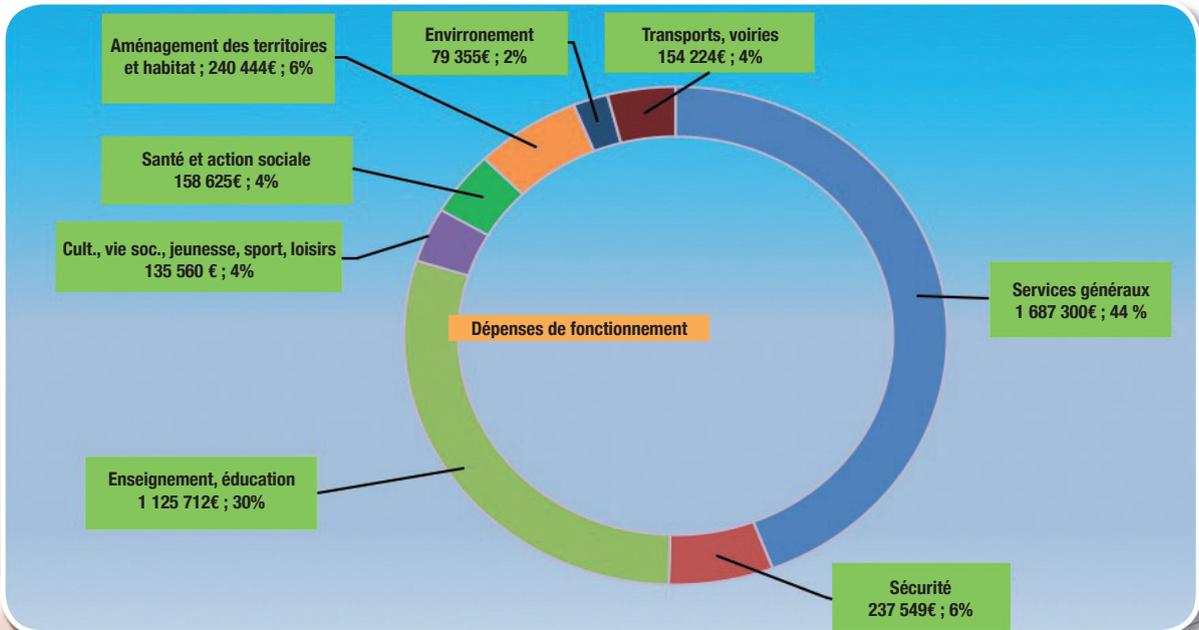
## Chiffres-clés 2023

**7 475 434,61 €**

▣ Section de fonctionnement :  
**5 056 678,75 €**

▣ Section d'investissement :  
**2 418 755,86 €**

## Les grands axes du budget



### Le budget 2023 de la Commune se concentre sur les priorités municipales en faveur de trois enjeux :

- L'aménagement du territoire et de la voirie avec 66 % en investissement,
- L'enfance et l'éducation avec 30 % des dépenses de fonctionnement,
- La transition écologique (répartie sur l'ensemble des actions).

### L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA VOIRIE

L'amélioration de la mobilité pour nos anciens et les personnes en situation de mobilité réduite est une préoccupation majeure et constante.

**Clarensac doit rattraper le retard qui est le sien dans le domaine de la mobilité :** remise en état progressif de la voirie, sécurisation des piétons et cyclistes, aménagements prenant en compte la transition écologique (qualité des produits, sobriété de l'éclairage, aménagements paysagers etc.).

La création d'un accès PMR pour l'abri bus Aubanel vient d'être effectuée en régie par notre personnel communal. Le premier grand chantier débute par le chemin de font de Rouve, où le cheminement est particulièrement difficile pour la sécurité des élèves du collège, des résidents et des piétons.

### L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION

Les actions privilégiant l'enfance et l'éducation constituent un autre axe prioritaire du budget 2023 :

**En fonctionnement :** la rémunération

des personnels affectés au service enfance et jeunesse représente 42 % de la masse salariale et 10 % des dépenses à caractère général : subventions aux coopératives des écoles, participations financières importantes aux activités des centres de loisirs.

**En investissement :** climatisation de l'ensemble des locaux, remise en état des sols des classes, équipement informatique de l'école maternelle.

L'aménagement d'un local et la mise en service d'un centre de loisirs « ados » verra le jour en 2023.

L'aménagement d'équipements de loisirs va se poursuivre par l'installation d'un parcours sportif aux abords du city stade.

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**La transition écologique, la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique constituent le troisième enjeu prioritaire dans le budget 2023 de notre Ville de Clarensac. La Ville investit notamment pour :**

- Amélioration de la durabilité et de la performance énergétique des bâtiments municipaux (ancienne cantine, ancienne et nouvelle école élémentaire, modernisation de l'éclairage, etc.)
- Aménagement des espaces verts : continuité des moyens mis pour l'implantation du jardin communal à côté de la résidence sociale de l'authentique, plantation de végétaux lors des travaux des voiries, achat d'un véhicule électrique pour l'entretien de centre du vil-

lage, électrification progressive de outils d'entretien des espaces verts etc.

- Mise en place de composteurs individuels et collectifs,
- Sensibilisation accrue à la nécessité d'un meilleur tri sélectif,
- Création d'un comité environnement constitué majoritairement de citoyens Clarensacois afin de proposer des projets et de conseiller l'équipe municipale dans ses choix et orientations environnementales,
- Gestion optimisée des déchets alimentaires aux cantines,
- Enfouissement des réseaux aériens de l'ensemble de nos grands projets qui diminuera d'autant la pollution visuelle.

### CLARENSAC, VILLE SOLIDAIRE

**Face à l'ampleur de la crise actuelle, la Ville doit répondre à une demande sociale importante. Le budget 2023 reflète nos valeurs, à Clarensac, pour l'entraide en priorisant les politiques publiques solidaires :**

- Soutien financier au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Aménagement de l'ancienne bibliothèque et création d'un centre social dans le but de :
  - Favoriser l'égalité des chances via le dispositif France Services,
  - Création d'un espace de vie sociale
  - Recrutement d'un personnel communal qualifié,
  - Faciliter l'accès des foyers les plus fragiles aux prestations obligatoires ou facultatives.

## Finance : un budget maîtrisé et équilibré

**NOTRE ENGAGEMENT :** Gérer de manière efficiente et rigoureuse le budget de la commune.

- Préparer les choix principaux, de manière professionnelle, avec les habitants et les experts ; optimiser le co-financement des projets municipaux.
- Gérer les biens communaux en transparence.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT :

- Défendre l'intérêt de Clarensac au sein de Nîmes Métropole tout en sachant conduire des projets intercommunaux avec mutualisation des ressources.

- Affecter, en priorité, les efforts et les budgets aux besoins trop longtemps repoussés et aux voiries les plus dégradées.

### UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE EN AUGMENTATION

**L'autonomie financière de notre commune est en nette amélioration. Cette hausse résulte de différentes mesures :**

- Maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement,
- Hausse automatique des recettes fiscales en raison du dynamisme des bases,
- Augmentation des autres recettes :

augmentation des tarifs des services péri et extra-scolaires en raison de la conjoncture économique.

### Remarque :

La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables dégrévés à hauteur de 30% en 2018, 65% en 2019 pour arriver à 100% en 2020 s'est achevée. En principe, pour les 20% de contribuables encore assujettis, la suppression devrait être totale en 2023 pour les résidences principales. Aussi, pour la troisième fois depuis les lois de décentralisation, Clarensac n'a pas voté de taux de taxe d'habitation. La part départementale de cette taxe a été

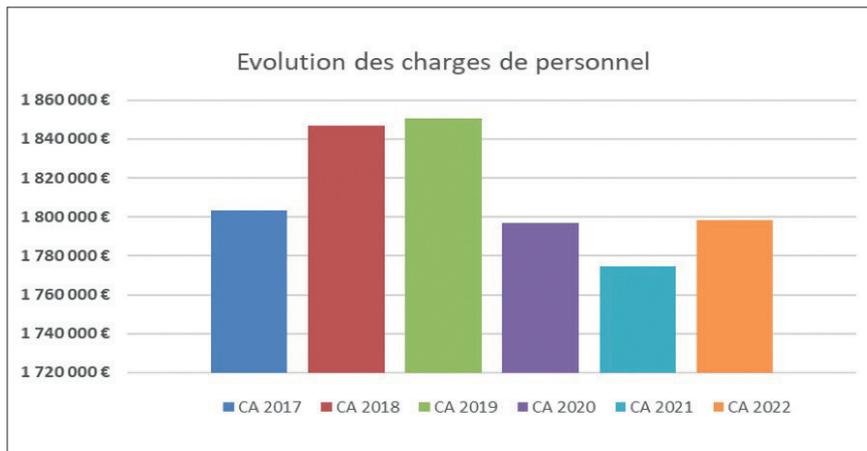
transférée aux communes, sans augmentation pour les administrés, pour compenser la perte de ressources due à la suppression de la Taxe d'Habitation communale. Pour le calcul, l'Etat a demandé aux communes de voter un taux supérieur de Taxe Foncière en intégrant une part départementale. Ce vote n'a eu aucun impact sur le taux communal car l'équipe a également fait le choix de ne pas augmenter ses taux.

**DES DÉPENSES DE PERSONNEL CONTENUES**

Dans la continuité des budgets précédents, les dépenses de personnel restent contenues et ne représentent que 56 % des dépenses de fonctionnement, comme pour les communes de même importance démographique.

**UNE GESTION EFFICACE DE LA DETTE**

En cette période d'inflation des taux de remboursement des crédits, le choix de renégocier nos emprunts et d'abandonner l'emprunt à taux variable pour un taux fixe unique à 1.5%,



apparaît aujourd'hui comme très judicieux. Le montant de l'annuité de la dette est devenu fixe à 308 000 € l'an. C'est ainsi que dans les périodes d'inflation, Clarensac peut compter sur une stabilité du remboursement de son emprunt.

**UNE CAPACITÉ D'ÉPARGNE MAINTENU MALGRÉ LA CRISE**

Malgré un contexte difficile de baisse des dotations de l'état et de diminution

des recettes d'investissement, la capacité d'investissement est en hausse.

**UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

Notre équipe a engagé un travail d'optimisation du plan pluriannuel des investissements. Cette démarche consiste à déterminer les projets très en amont de manière à monter des dossiers de demande de subventions et ainsi de trouver les meilleurs financements.

**Clarensac**  
EN VAUNAGE

**Pour vous alerter, nous avons pensé au coq...**

Place du Village | Clarensac utilise Place du Village, l'outil de communication simplifié des communes

**SUIVEZ LES ÉVÉNEMENTS !**  
*Pour vous alerter, nous avons pensé au coq...*

**Mais plus efficace, nous avons préféré « la notification d'alertes »**  
visible sur la WebApp de Clarensac ! Téléchargez ou consultez votre **WebApp** sur : [clarensac.fr](http://clarensac.fr)

# Travaux et patrimoine

**Notre engagement :** valoriser notre cadre de vie, protéger notre patrimoine.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT :

### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Notre commune était sous RNU (règlement national d'urbanisme). Il était primordial d'établir les règles d'urbanisme d'un PLU clarensacois pour préserver notre cadre de vie. Initié en 2012 (!), nous avons réussi à le finaliser et le faire valider en novembre 2021. Il assure au village un contrôle de l'urbanisation en respectant les directives de l'Etat : limitation du zonage, plans de prévention des risques inondation, incendie mais également la protection environnementale.

### Bâtiments publics

- La fontaine du Griffon a subi le « lifting » nécessaire pour permettre de voir l'eau « enfin » s'écouler dans le bassin.
- Le bâtiment de l'ancienne école primaire a été rénové avec une nouvelle toiture, des isolations phonique et thermique et une climatisation réversible. L'école maternelle bénéficie ainsi d'une structure bien adaptée. Une partie des locaux associatifs, contiguë au coin des arts, a été prise en compte dans cette rénovation.
- L'école primaire a également fait l'objet d'une climatisation (pompe à chaleur) pour de meilleures conditions de travail.
- La bibliothèque a été déplacée dans des locaux neufs pour le plaisir de tous les publics.
- Ce déménagement a permis la création d'un pôle social (en lieu et place de la bibliothèque), il est totalement autonome avec un accueil et des espaces de convivialité mais aussi de confidentialité.
- La construction de la nouvelle crèche a permis de disposer d'un accueil de 30 enfants dans un espace moderne et plus approprié.
- L'ancienne crèche a été transformée pour accueillir la maison des jeunes. Les locaux accueillent aussi les distributions de la banque alimentaire qui est gérée par une association.

### Transition énergétique

- Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la nouvelle cantine permettant de fournir une énergie en autoconsommation et un excédent à la revente.

- Le coût actuel des énergies a imposé de prendre des mesures d'économie : extinction de l'éclairage public de 23 h à 05 h 30 du matin et échange chaque année de 30 à 40 lampes au sodium par des lampes LED.
- De même, la réfection des routes et chemins s'accompagne de la mise aux normes d'un éclairage plus vertueux.

### Voiries

- Les voiries ont été aménagées en privilégiant les déplacements partagés et en favorisant les déplacements doux : Le chemin des DERONS a été rénové et nous avons finalisé celui du RHONY vert (avec mise en place de plateaux ralentisseurs plutôt que des écluses initialement envisagées).
- Le boulevard du portail bas inférieur a aussi fait l'objet d'une réfection avec un espace piéton et l'accès à l'arrêt de bus par une rampe PMR.
- Pour ce qui est de l'entretien du village, il est assuré par du personnel de la commune mais, vue l'ampleur de la tâche, en sollicitant l'aide de divers prestataires, ESAT OSARIS et société OCEAN, pour l'entretien des espaces verts et des grandes voiries de la commune.
- Nous avons pris en compte l'entretien des fossés et chemins ruraux qui avaient été négligés précédemment.

## CE QUE NOUS ALLONS FAIRE :

### PLU

Apporter quelques modifications dans notre PLU pour assouplir la réglementation inscrite. Elles se sont avérées nécessaires avec l'expérience d'un an de fonctionnement : il s'agit principalement d'autoriser la construction d'annexes (piscine, abris de jardin, garages...) interdites actuellement dans certains secteurs.

### Transition énergétique et économies d'énergie

- Poursuite des actions en faveur de la réduction de notre consommation énergétique et étude de la pose de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux les mieux adaptés.
- Mise en place d'horloges astronomiques connectées permettant la gestion des horaires d'éclairage par

la commune (notamment lors des différentes fêtes au village) Objectif fin 2023.

- Poursuite du changement des lampes au sodium de l'éclairage public en accélérant, auprès de notre fournisseur SPIE, le rythme des changements prévus aux conditions du contrat (fin du contrat en 2026)
- Par ailleurs, la commune va se doter d'un véhicule multi-fonction électrique pour des interventions plus aisées dans le centre historique du village.
- Dans l'intention de disposer de locaux mieux adaptés pour les associations et les habitants, nous allons rénover l'ancienne cantine de l'école maternelle appelée dorénavant « Salle des Chasselas » : abaissement du plafond, isolation, nouvelles huisseries, éclairage à LED, climatisation, réfection des locaux communs...
- Suite aux intempéries de septembre 2022, nous engagerons la réfection de 4 chemins particulièrement dégradés : chemin de Cante-perdrix – Chemin de la Carrière Vieille – chemin de la Brune – Chemin du Moulon.

### Voiries et stationnement

- La commune a entrepris la réfection du chemin de Font de Rouve pour sécuriser les déplacements vers les écoles et les lieux de loisirs. La fin des travaux est prévue en septembre 2023.
- L'étude avance sur un grand projet pour la réfection complète de la traversée du village (route de Langlade, route de Nîmes, centre du village et grand-rue) en co-maitrise d'ouvrage avec le département.

*Ce grand projet fera l'objet de réunions publiques au cours de l'année.*

- La rénovation de ces voiries devrait débuter dès 2024 par la route de Nîmes en priorité et se poursuivre sur plusieurs années pour le centre village, la route de Langlade et la Grand-rue. Cette réfection prendra en compte l'enfouissement des réseaux secs.
- Le parking devant le poste de police, école maternelle, bibliothèque et crèche sera réaménagé : création de 52 places désimperméabilisées avec

des accès améliorés, un espace vélos et 4 places prévues pour des bornes de recharge électrique.

- Dans ce projet, la démolition du hangar à l'intersection de la RD14 et 103 (ex hangar Arjalas) sera réalisée pour améliorer la visibilité du carrefour.

**En outre**

- La réfection du chemin des Grézas sera entreprise avec création de trottoirs au droit des maisons. Les travaux comprendront également la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

- Les vestiaires du football, aujourd'hui peu conformes aux règles en vigueur, seront agrandis et rénovés.
- Une étude est en cours pour améliorer l'infrastructure de la mairie : accessibilité, accueil du public, agencements des locaux.

## Environnement : un bassin de vie préservé

**Notre engagement :** sensibiliser la population aux gestes citoyens. Créer un compostage collectif (déchets verts et alimentaires).



**CE QUE NOUS AVONS FAIT :**

- Lancement des travaux de création d'un jardin urbain au centre du village avec l'aide de la maison familiale rural (MFR) d'UZES et en collaboration avec les services techniques.
- Création d'un petit marché hebdomadaire le vendredi matin pour préserver les circuits courts et permettre à nos concitoyens de disposer de commerces complémentaires.
- Création d'un comité de l'environnement composé de citoyens volontaires, il s'inscrit dans une démarche participative à l'élaboration de projets pour améliorer le cadre de vie et proposer aux élus des mesures de réalisation.
- Distribution de composteurs individuels (intérieur ou extérieur), avec la contribution de Nîmes Métropole.
- Eclairage public modifié, évoqué su-

pra, s'inscrivant dans un cadre environnemental.

**CE QUE NOUS ALLONS FAIRE :**

- Etude sur l'installation d'un (ou des) composteur collectif.
- Mise à disposition d'un terrain au profit des CM1 et CM2 pour la création d'un atelier terrestre environnemental (ATE), route de Langlade.
- Instauration d'un « permis de végétaliser » qui autorisera les habitants à réaliser des espaces végétalisés, sur le domaine public proche de leur habitation.
- IPlantation d'arbres dans tous les espaces disponibles sur le domaine public.

**Sécurité**

**CE QUE NOUS AVONS FAIT :**

- Le retour des patrouilles de nuit par notre police municipale

- Le Maire et ses adjoints ont été à l'écoute des concitoyens et ont proposé, à de nombreuses reprises des conciliations pour éviter des conflits de voisinage ou apaiser les tensions.
- En liaison avec la gendarmerie, création d'une équipe de volontaires constituant le plan de « vigilance citoyen ».
- Nous avons mis en place deux radars pédagogiques. Par ailleurs, une convention a été passée avec Calvisson pour disposer d'un radar. Après une période de prévention et une certaine tolérance, des sanctions seront appliquées aux excès de vitesse.
- La commune contacte les personnes vulnérables lors « d'épisodes cévénols ». En liaison avec la pharmacie, la police municipale apporte les médicaments aux personnes qui ont des difficultés de déplacement ou autres soucis.
- Notre police municipale reste présente aux abords des écoles lors des entrées / sorties afin de garantir la sécurité de nos enfants.

**CE QUE NOUS ALLONS FAIRE :**

- Un renforcement des contrôles de vitesse dans le village pour accroître la sécurité des habitants.
- Nîmes métropole a engagé le projet de modification du transport urbain en Vaunage. La ligne T5 est retenue et devrait se concrétiser dès 2024. En concertation avec NM, nous étudions les différents circuits à mettre en place pour mieux desservir notre village, notamment en relation avec les travaux qui seront engagés lors des prochaines années. La desserte par des mini-bus est envisagée pour parcourir les villages de la Vaunage. Nous communiquerons ultérieurement sur les solutions retenues.

# Sport, Culture, vie associative : favoriser la culture et les traditions



## Notre engagement :

### Adapter les locaux aux besoins des associations de la commune

- Recenser les besoins en locaux associatifs culturels, sportifs et prévoir la répartition des locaux suite aux nouvelles constructions.

### Renforcer le partenariat entre la mairie et toutes les associations

- Établir, avec les associations le programme d'activités annuel intégrant plusieurs événements fédérateurs,
- Déléguer la réalisation de tel ou tel événement à une ou plusieurs associations en partenariat avec la mairie,
- Enrichir l'offre avec des activités pluriculturelles (théâtre, chants, musique, conférences).

## NOS RÉALISATIONS :

### 1/ Sports et associations

- Remplacement de certains équipements de sport vétustes (buts de foot repliables ...),
- Remplacement des buts de hand, trop lourds lors des manipulations, par des buts en aluminium,
- Rénovation de deux courts de tennis et réfection de la clôture,
- Amélioration du skate-park (construction de deux tables d'élan),
- Installation d'agrès de musculation écologiques (chargeur de téléphone disponible) et certains accessibles aux personnes en situation de handicap,
- Plantation d'arbres et réalisation d'une fresque au boulodrome,
- Mise en service d'un tableau avec compteur électrique pour les festivités sur le terrain stabilisé,
- Achats de matériels pour les manifestations (tables, bancs, cartons de loto, enceinte portable...),

- Achats de containers de stockage du matériel pour le stockage du matériel des associations,
- Installation d'un filet de protection entre les activités à la halle des sports,
- Installation d'une ombrière sur le terrain stabilisé.

## PROJETS À VENIR :

- Agrandissement des vestiaires du stade,
- Création d'un terrain de basket 3X3
- Installation d'un parc de street-workout,
- Etude d'une couverture photovoltaïque des installations,
- Etude de la réhabilitation des arènes,
- Etude sur la faisabilité d'une salle multi,
- activité, d'un pump-track.

## NOTRE VIE CULTURELLE À CLARENSAC – DES ACTIVITÉS DIVERSES ET FESTIVÉS TOUTE L'ANNÉE

### 2/ Culture et traditions

Le virus du COVID a perturbé nos activités culturelles les premières années de notre mandat municipal, la culture était en sommeil. L'année dernière, la fête de la musique sur la place et les deux fêtes : la fête de printemps et la fête votive, organisées par la mairie, ont pu se dérouler normalement. Pour la première fois depuis des lustres il y a eu des taureaux dans les arènes et du théâtre, du cinéma au foyer et des lotos nombreux. Et cette année nous avons pu enfin nous réunir pour la cérémonie traditionnelle des vœux du Maire et ceux des élus de Nîmes Métropole, de la Région et du département avec une nombreuse participation des habitants. Cela était sympathique de pouvoir de nouveau se côtoyer et se retrouver ensemble autour d'un buffet

bien agréable.

Comme promis, l'activité culturelle s'est poursuivie avec une belle innovation dans notre commune : un concert d'une culture différente : «Les voix d'Or Slaves», les spectateurs sont sortis enchantés de ce dépaysement. Un autre avec un imitateur de Serge Lama s'est tenu fin avril au foyer.

## NOS PROJETS :

**Voici le déroulement de ce qui va advenir dans les prochains temps dans le milieu culturel.**

- Les 2, 3, 4 juin prochain se tiendra la fête taurine de printemps suivie de l'expo de Clarens'art au temple le 10 et 11 juin.
- La fête de la musique se déroulera le 21 juin sur la place de la mairie.
- Pour le 13 juillet nous organisons un repas républicain et un bal musette.

Le feu d'artifice ne pouvant plus être tiré en juillet à cause de la sécheresse (ordre de la préfecture) il sera tiré en juin lors de la fête taurine de printemps.

## De juillet à août

La municipalité, en partenariat avec l'association la grappe devrait organiser 3 tauro piscines ou animations dans les arènes.

## Fin août du 24 au 27 : fête votive.

Nous enchaînerons avec un concert d'orgue le 3 septembre au temple.

Le mois d'octobre est bien chargé avec une exposition de blasons médiévaux, du 2 au 8 octobre, avec la participation des écoles, suivie de l'exposition des santons et fin octobre d'un spectacle de magie et bulles de savons, le 28. En novembre il y aura le concert de « Guitares & Co » et le marché de Noël à la fin du mois.

Notre agenda culturel se termine avec un concert de musique classique le 9 décembre à l'église de Clarensac. Certaines associations compléteront cet agenda comme elles le souhaitent.

Vous pourrez trouver toutes ces informations sur le site de la mairie et Facebook, et pour ceux qui le souhaitent le programme est disponible en mairie.

# Solidarité-Sécurité : encourager la solidarité, garantir la sécurité

## Notre engagement :

- Transmettre les demandes d'aides de l'état après enquête sociale et dans l'attente, si besoin, attribuer des aides financières d'urgence,
- Développer les actions solidaires favorisant l'implication des personnes dans l'amélioration de leur situation : jardin familiaux, insertion par l'emploi...
  - Faciliter l'accès au logement pour les habitants de la commune,
  - Communiquer sur les risques de santé majeurs,
  - Organiser des rencontres thématiques : habitat insalubre, violence, canicule, malnutrition...

## NOS RÉALISATIONS :

### Accueil et orientation :

- Accueil, information et orientation des personnes vers les partenaires sociaux selon les situations.
- Suivi des dossiers de l'aide alimentaire, en intervenant aussi pour l'orientation et l'accompagnement vers le retour à l'emploi des demandeurs,
  - Mise en place, gratuitement, des permanences accessibles aux administrés pour :
    - France service,
    - Mutuelle communale,
    - Eau de Nîmes métropole,

- Marcella, pour les proches aidants
- Enregistrement et gestion de l'information des demandeurs de logements sociaux et signature de convention avec des partenaires sociaux comme EDF solidaire.

### Activités diverses et animation :

- Réception et inauguration de la Maison en Partage,
- Mise en place de l'animation au sein de la salle commune de la maison, avec l'aide de l'association « calade »,
- Création d'un local dédié au secteur social,
- Création d'un Facebook CCAS + communication sur commun'actu,
- Lancement des thématiques sur la Santé (5 sens, bien dormir...) + conférence sur Ma santé mon sommeil,
- Signature de la Charte Alzheimer,
- Organisation de la Semaine Bleue en Octobre avec ateliers (yoga du rire, atelier écriture, conteur, gym douce...),
- Campagne sur les violences conjugales,
- Campagne de prévention sur l'audition,
- Plan canicule intégrant une campagne de prévention avec appels téléphoniques,
- Mise à jour du registre des personnes

- vulnérables et sensibles en partenariat avec la Police Municipale pour visite à domicile selon situation,
- Collecte alimentaire.

### A VENIR :

- Ouverture au public de l'accueil social avec une secrétaire,
- Labélisation SIAD afin de devenir bureau enregistreur pour les demandes de logements sociaux ce qui permettra une consultation libre des dossiers.
- Thématiques sur différents domaines comme : « Comment mieux communiquer avec nos ados sans stress », « Reconnaître les arnaques sur nos téléphones » « Ateliers informatiques »...
- Boîte de secours,
- Le Café solidaire,
- Des nouvelles permanences avec d'autres partenaires (Conseillère d'orientation, Sophrologue...),
- Point informatique avec accès libre à un ordinateur.

Voici vite écrites un certain nombre des activités du secteur social du C.C.A.S. de notre commune, il faudrait bien plus d'espace pour développer chacune mais sachez que toute l'équipe reste à votre disposition pour vous entendre et vous accompagner au besoin.



## ASSOCIATIONS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES : L'ANNUAIRE VOUS ATTEND

*Vous êtes une association ou un acteur ou actrice économique de Clarensac et vous n'apparaissez toujours pas dans l'annuaire de notre site internet ?*

N'attendez plus, contactez le service de communication de la mairie à [communication@mairie-clarensac.fr](mailto:communication@mairie-clarensac.fr) qui vous expliquera la démarche à suivre pour y apparaître !

# Jeunesse éducation : donner à nos jeunes les moyens de s'épanouir



## Notre engagement :

### Petite enfance

- Adapter la crèche aux modes de vie actuels et au rythme de l'enfant : nombre de places, amplitude des horaires...

### Enfance

- Développer la socialisation, l'autonomie, et l'épanouissement. Adapter les repas (bio, produits locaux) et étudier l'implantation d'une cuisine sur place.

### Jeunesse

- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur temps libre : projets... Étudier la création d'un Espace Jeunes (accueil, détente, loisirs, informations...).

## NOS RÉALISATIONS :

### Petite enfance et Enfance

- Rétablissement du lien entre la mairie, les familles, l'école et les professionnels de la petite enfance lors des accueils, aménagement de l'espace et mise en place des activités.

### La crèche

- Installation de la crèche dans ses nouveaux locaux en début d'année

2022 elle offre plus de places : 30 berceaux.

### L'école maternelle et élémentaire

- Nous avons mis en place des rencontres régulières avec les enseignants, la directrice et le personnel et nous sommes présents et à l'écoute lors des conseils d'école,
- Installation d'un nouvel espace périscolaire dans l'école,
- Initiation des enfants au recyclage des déchets dans les restaurants scolaires,
- Création d'un self-service dans le restaurant scolaire Élémentaire,
- Proposition de diverses animations lors,
- du temps périscolaire.

### Développement des actions inter-générationnelles en lien avec l'école

- Jardin intergénérationnel pour l'école et les seniors,
- Diverses animations enfants/séniors dans les classes de grande section.

## JEUNESSE

### Intensification de l'engagement des enfants et des jeunes dans la vie lo-

cale ; faire revivre les Conseils Municipaux.

### Conseil Municipal des jeunes

- En mars 2022 élection du CMJ, 9 enfants ont été élus sur divers projets,
- Des commissions se déroulent tous le mois en présence des deux élus municipaux enfance/jeunesse,
- Une séance plénière s'est déroulée le samedi 11 Mars 2023 en présence des parents et des élus municipaux.

### Club Ados

- Mise en place du Club Ados :
  - Diverses animations pendant les vacances scolaires, escalade...
  - Séjour, montagne, plein air...

**Création de lieux de rencontre entre les habitants :** espace extérieur multi-activités pour les familles, jardin public au centre du village aménagé par les services techniques en partenariat en les élèves en formation à la Maison Familiale d'Uzès.

## CE QUE NOUS ALLONS FAIRE

### Petite enfance et Enfance

- Se rencontrer : assistantes maternelles et municipalité en liaison avec le contrat CTG (contrat général de territoire),
- Mettre un composteur dans les deux restaurants scolaires,
- Désimpermeabiliser les cours d'écoles, projet étudié avec la contribution des enfants, des enseignants, de la municipalité et des parents.

### Jeunesse

- Création d'une maison des jeunes
- Un lieu de rencontre, d'information et d'animations pour :
  - Club Ados,
  - PIJ (Point Information Jeunes),
  - Permanence Mission Locale Jeunes
  - Divers ateliers, musique, vidéo, danse...
  - Ateliers intergénérationnels, informatique, cuisine...

## GRANDE AFFLUENCE DE BOULISTES SUR LE STABILISÉ

Dimanche 5 mars, par un beau soleil printanier, de nombreux boulistes ont investi le stade stabilisé de Clarensac pour des qualifications pour le championnat du GARD de boule provençale.

C'étaient 80 équipes de 3 joueurs qui se partageaient les 40 jeux tracés sur un sol bien adapté à cette pratique.

Ils venaient de toutes les communes de notre département pour s'affronter et prétendre aux épreuves du concours de niveau supérieur national. Nombreux sont les participants, bien peu seront les élus, les « champions » qui représenteront notre GARD.

Et, comme le sport creuse les appétits, quelques bénévoles du club clarensacois « les « liouns » s'activaient, en parallèle, autour d'une grande marmite où mijotait une daube bien appétissante pour pouvoir la servir dès que les apéritifs auront été échangés entre amis et adversaires du matin.

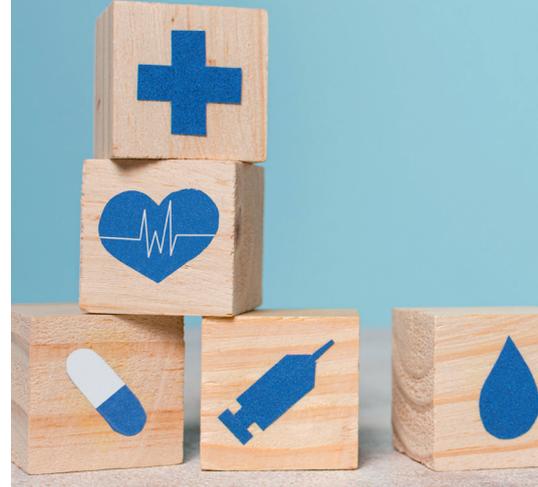


## SANTÉ

**Un cabinet de sage-femme est ouvert depuis le mois de février 2023.**

Madame **Karen TLEMSANI** vous accueille au 15 bis Grand rue 30 870 Clarensac

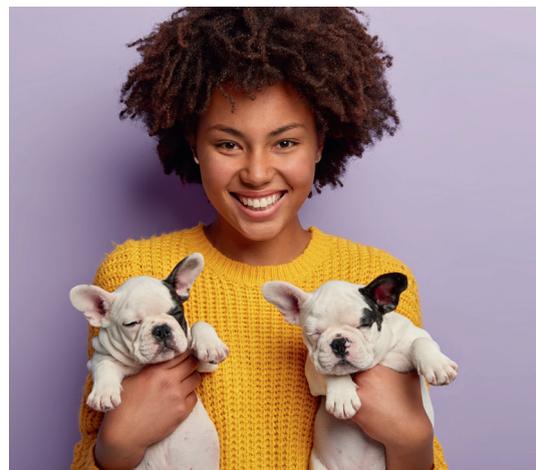
Le cabinet est accessible aux personnes à mobilité réduite.



## NOS « PETITS COMPAGNONS » ET NOUS

Nombreux sommes-nous à posséder un petit compagnon, un chien ou une chienne, qui nous donne son « amour » sans réserve. Mais les chiens n'en restent pas moins, aussi attachés à leur maître ou maîtresse qu'ils le soient, des animaux avec les réflexes et les conditionnements de leur espèce. C'est ainsi qu'ils ont besoin d'un « territoire » qu'ils parcourent régulièrement en le marquant par leur odeur : urine ou excréments. Dans une ville qui s'agrandit en population cette « activité » devient gênante. C'est pourquoi Clarensac s'est doté de distributeurs de sacs plastiques afin de faciliter l'enlèvement des « besoins » par les maîtres, ce qu'ils font bien volontiers. Des critiques sont cependant adressées aux élus par ceux qui « pestent » de ne pouvoir accomplir cet acte de civisme par manque de sac au distributeur. Aussi, si vous constatez un défaut de sacs, par une utilisation fréquente

ou par l'action de gamins facétieux, vous voudrez bien signaler le problème en mairie à l'accueil ou au 04 30 06 53 21, vous simplifierez notre travail et le nécessaire sera fait dans un délai raisonnable à la satisfaction générale, nous en sommes sûrs.



## Comm'une Actu

*Soucieuse de soutenir encore davantage les associations, les acteurs et actrices économiques de Clarensac, et de proposer un outil de communication complémentaire, la Mairie a fait le choix d'adhérer à l'application Comm'une actu l'année dernière.*

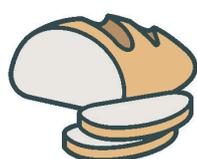
*L'adoption de Comm'une actu va permettre à Clarensac de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos associations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité !*

*Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android.*

*N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site [www.communeactu.fr](http://www.communeactu.fr). Toute la dynamique de notre village vous y attend déjà !*



# LE PETIT MARCHÉ



Boulangier • Boucher • Fromager • Primeur • Etc

**Tous les vendredis / Place de la Mairie**



Retrouvez toutes les informations du village sur [clarensac.fr](http://clarensac.fr)

**Clarensac**  
EN VAUNAGE



# Vivre en Vaunage

## « L'art nous livre et nous délivre des émotions » Stéphane Théri

Vivre en Vaunage doit et s'est exposé, mais doit aussi s'exposer pour s'imposer, convaincre, attirer, créer, stimuler et ouvrir les activités à de futurs passionnés.

Voilà ! C'était samedi 15 avril, dans un espace lumineux, bien ouvert, tourné vers un peu de verdure. Poussés par le vent, des courageux ont découvert les œuvres des enfants et adultes.

L'imagination, la concentration, l'originalité, tout un panel de perceptions pour créer à tout âge.

La période, le signe du zodiaque chinois 2023 présenté par le qi gong de l'association révélaient des inspirations dans l'élaboration d'un lapin en terre, cuit dans quelques jours ils rejoindront leurs auteurs. D'après l'horoscope chinois, en 2023 nous entrons dans l'année du lièvre d'eau, du lapin d'eau, sensible et fantasque mais très nostalgique. Le groupe qi gong présentait des lipogrammes, puis deux chansons humoristiques, bienveillantes, joyeuses, pleine d'entrain pour définir cet animal de douceur, de paix et d'amour.

Une bonne fréquentation sur seulement une journée, la préparation n'est pas simple, demande de l'investisse-



ment, mais les passionnés, les accros, les curieux ont franchi la porte ! C'est toujours un plaisir ! Nous les remercions pour le partage bien agréable de ces moments.

Vous pouvez suivre sur le blog, le calendrier des stages, les nouvelles dans chaque activité.

Un essai pour découvrir et se découvrir représente une excellente expérience ! Et ce n'est pas loin !

- Au Coin de Z'Arts, 25 bis Route de Nîmes, **pour la poterie** : joindre Suzette, 06 66 45 53 12
- A la salle « Les Chasselas » **pour le**

**Qi Gong** : joindre Françoise 06 70 71 72 90

**Christine** : pour le CA de Vivre en Vaunage

<http://vivre-en-vaunage.blogspot.com>  
<https://www.facebook.com>



# Un peu d'his- toire...

## ÉLECTIONS À CLARENSAC AU XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE UN PERSONNAGE ÉMINENT PAUL DUMÉNY

**Le 10 août 1818 Paul DUMÉNY (nom autrefois orthographié DUMINY) est nommé conseiller municipal par le Préfet du Gard.**

– Il est nommé lieutenant de la garde nationale le 30 août 1830, garde locale forte de 8 hommes et dont le capitaine est Manuel GRAVIER.

– aux élections municipales du 21 octobre 1831 un Conseil Municipal à tendance républicaine est élu, DUMÉNY en est le maire.

– Paul DUMÉNY est révoqué par le Préfet le 22 avril 1834 pour avoir tenu des propos républicains dans un banquet.

– Aux élections municipales du 2 juin 1840 Paul DUMÉNY redevient maire de Clarensac, au nom du roi.

– Il était Conseiller Général du canton de Saint Mamert depuis 1832. Dans le Gard seuls deux cantons dont celui de Saint-Mamert comprenant Clarensac, sont à Gauche.

– Paul DUMÉNY est élu Député du Gard au premier suffrage universel en 1848, l'Assemblée Nationale est à Droite.

– Aux élections municipales du 3 juillet 1848 le Conseil élu est nettement à gauche, Paul DUMÉNY est réélu maire.

– Le 10 décembre 1848 Louis Napoléon BONAPARTE est élu à la Présidence de la République avec 74,4% des voix, à Clarensac il ne recueille que 32,4% des suffrages.  
Commentaire dans le texte : « la sec-

tion de Clarensac est celle qui est le plus à gauche du Gard et peut-être de France ».

– Le maire Paul DUMÉNY fait placer dans la salle du Conseil, les bustes des condamnés politiques socialistes-démocrates comme BARBES et RASPAIL. Le Préfet suspend alors le maire pour 3 mois.

– Il est révoqué comme maire à l'été 1851.

– Une information judiciaire est ouverte le 19 janvier 1852 contre :

- Paul DUMÉNY 51 ans
- docteur en médecine membre du Conseil Général
- Vice-président du comité départemental de « la montagne »

Il est condamné par la commission mixte du Gard à une interdiction de résider dans le département pendant 6 mois à compter du 17 mars 1852.

– Réfugié à GENÈVE, il rentre en France vers août 1852 mais il est interné à LUCON (85) pour ne revenir dans le Gard que fin 1852.

– Au premier plébiscite du 21 décembre 1851 organisé pour avaliser le coup d'Etat de Louis Napoléon BONAPARTE, Clarensac dit non à 57,4% ; les français oui à 90%.

– Au plébiscite pour l'empire le 4 septembre 1852, Clarensac vote oui par 224 voix sur 234 inscrits.

– DUMÉNY réapparaît publiquement le jour de Noël 1868 dans une réunion de

l'opposition républicaine à Clarensac (800 personnes présentes)

– Aux élections de 1869 succès de l'opposition, Clarensac donne 181 voix au candidat républicain contre 107 à celui du gouvernement.

– Le 4 septembre 1870 la III<sup>ème</sup> République est créée, le Conseil Municipal est immédiatement remplacé.

– Nouvelles élections municipales le 30 avril 1871, les républicains triomphent, Paul DUMÉNY redevient maire, âgé il est peu actif.

– Le 30 janvier 1872, des clarensacois demandent au maire de reconstituer l'ancien cercle politique (le « cercle du nord ») qui se réunissait dans le café du nord (la poste actuelle) appartenant à Auguste VEDEL. Reconstitué sous le nom de « cercle de l'union », c'est le club « socialiste rouge » selon la Gardarmerie. DUMÉNY, maire, approuve : le cercle est créé.

– En 1874 les Préfets reprennent le droit de nommer les maires. Celui de Clarensac est en butte à l'hostilité du Conseil, il est remplacé en 1876.

– Paul DUMÉNY est maire pour la dernière fois en 1880.

Décédé sans enfants, le nom de DUMÉNY n'est porté que par des enfants d'une branche collatérale, aujourd'hui en 2022 aucun clarensacois n'est dénommé DUMÉNY mais dans la famille BONFILS Chantal et son frère Jean-Jacques avaient pour mère une fille née DUMÉNY.

# Numéros utiles

## LES NUMÉROS MUNICIPAUX

Accueil : .....04 30 06 53 21  
Cellule COVID-19 : .....04 30 06 53 13  
Police municipale : .....04 30 06 53 10

## LES NUMÉROS D'URGENCES

### TOUTES URGENCES

Numéro européen d'urgence : ..... 112  
Numéro d'urgence par SMS (en cas de difficulté pour appeler en confidentialité, ou pour les personnes sourdes et malentendantes) : ..... 114

### URGENCES MÉDICALES

SAMU : ..... 15  
SOS Médecin (24h/24h) : .....3624  
Centre antipoison de Marseille : .....04 91 75 25 25

### INCENDIE

Pompiers : ..... 18

### SÉCURITÉ

Police Secours : ..... 17  
Gendarmerie de Calvisson : .....04 66 01 20 07

SOS Enfants disparus : ..... 116 000  
Enfance maltraitée : ..... 119  
SOS Femme battue : .....04 66 86 85 51  
Violences conjugales : .....3919

### URGENCES SOCIALES

SAMU Social : ..... 115

## LES AUTRES NUMÉROS

ENEDIS Dépannage : .....09 72 67 50 30  
GRDF Urgence Sécurité : .....09 69 32 43 24  
Eau de Nîmes métropole : .....09 69 36 61 02  
SPIE (éclairage public) : .....08 00 00 50 66  
Déchèterie : .....04 66 02 54 54

## LES JOURS DE COLLECTE

### ORDURES MÉNAGÈRES

mardi et vendredi, à partir de 5h

### COLLECTE SÉLECTIVE

mercredi, à partir de 5h

Retrouvez  
vos commerçants,  
associations et  
professionnels de santé  
sur notre site internet !  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)

### ASSOCIATIONS



### COMMERCES



### SANTÉ



**L'Écho** du Griffes

9

JOURNAL D'INFORMATION  
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL  
DE CLARENSAC - JUILLET 2023  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)



clarensac\_



@clarensac\_



facebook.com/clarensac